influence notable sur le taux de cholestérol dans le sang. Dans les années 1990, au vu de ces effets positifs, un laboratoire américain s'est lancé dans la fabrication et la commercialisation d'un médicament à base de levure de riz rouge. Succès retentissant. Ce produit naturel était non seulement très efficace, mais il était également vendu à un prix inférieur à celui des médicaments de synthèse (lovostatine).

## ATTEINTES HÉPATIQUES

Pour autant, la Food and drug administration (FDA), en charge de la réglementation des médicaments commercialisés aux États-Unis, ordonne son retrait du marché, considérant que "le médicament n'est pas approuvé". Plus récemment, l'Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) devait recevoir 25 signalements d'effets indésirables susceptibles d'être liés à la consommation de compléments alimentaires à base de levure de riz rouge. Or, d'après la littérature scientifique, ces cas sont très similaires à ceux documentés pour la lovostatine. Même famille de substances, mêmes effets indésirables. Logique, donc. Bien sûr, ce sont des patients déjà sensibles, présentant des prédispositions génétiques, certaines pathologies ou en cours de traitement qui semblent les plus affectés par ces effets secondaires. Mais, alors que la lovostatine est prescrite sur ordonnance assortie d'un conseil et d'un suivi médical avec bilans hépatiques, avertissements et précautions d'emploi, les compléments alimentaires à base de riz rouge, eux, sont pris en automédication sans avis ni conseils d'un professionnel de santé...

## ABONNEZ-VOUS Et recevez anform! chez vous e Guide Naissance 6 numéros (1 an) Le Guide de la Naissance Vous ne payez que les frais de port! Remplissez le formulaire et retournez-le accompagné d'un chèque de 23 € (à l'ordre de Kajou communication) à : ANFORM ABONNEMENT 2. avenue Charles Isautier - ZI n°3 - 97410 Saint-Pierre NOM: ..... PRÉNOM: ADRESSE: VILLE : ...... CODE POSTAL : \_ \_ \_ \_ TÉL: ..... DATE ET SIGNATURE

Tarif valable pour La Réunion. Autres destinations : nous consulter (contact@anform.fr).